nommé maréchal de France en 1641, se distingua dans les guerres du Piémont, emporta Suze en 1629, commanda l'année suivante, sous les ordres du maréchal de Richelieu, l'armée de Savoie, et prit Chambéry, Pignerol, Annecy et plusieurs autres villes. Il figura encore avec éclat dans les guerres de Savoie et d'Italie contre les Espagnols, et fut tué d'un coup de canon en assiégeant le château de Brême, dans le Milanais. Il eut avec don Philippin, bâtard de Savoie, au sujet d'une écharpe perdue dans une action, une série de duels qui eurent un grand retentissement. Il tua son adversaire dans un dernier combat en 1599. A la mort de son beau-père, il hérita du titre de duc de Lesdiguières et de la pairie. En 1633, il avait été envoyé comme ambassadeur à Rome, où il sollicita vainement la dissolution du mariage de Gaston d'Orléans. Ses *Négociations* à ce sujet forment 1 vol. in-fol. manusc., à la Bibliothèque impériale.

CRÉQUI (Charles II, duc DE), fils du précédent, né vers 1623, mort en 1687. Il combattit à Rocroi, aux siéges de Philipsbourg, de Mayence et d'Oppenheim, à la bataille de Nordlingen, à la prise de Trèves, et fut créé duc et pair en 1652. C'est pendant son ambassade à Rome (1662) qu'eut lieu l'insulte pontificale contre les Français, dont lui-même faillit être la victime et dont Louis XIV tira une si éclatante réparation. Il fut nommé gouverneur de Paris en 1670, et reçut l'année suivante l'ambassade d'Angleterre.

Voici sur ce personnage une aventure rapportée par Lemontey, et qui mérite d'être mentionnée pour sa singularité; il va sans dire que nous la donnons ici pour ce qu'elle vaut : « Plusieurs années avant que le nom de Mme Scarron fût parvenu jusqu'à Louis XIV, la cour était à Saint-Germain. On s'occupait beaucoup alors de sorciers et de divination. Le roi ne fut pas dans la suite exempt de cette faiblesse, mais à l'époque dont nous parlons il s'intéressait peu à ces jongleries, moins par réflexion que par la légèreté de son âge. Quoi qu'il en soit, il fut instruit que des courtisans qui habitaient l'étage supérieur du château devaient y faire venir une fameuse devineresse de Paris. Il eut la curiosité de l'entendre, et la société consentit à l'admettre bien déguisé dans son petit sabbat. Quand son tour de consulter fut venu, la magicienne l'envisagea attentivement et lui dit « qu'il était marié, mais galant » et à bonnes fortunes; qu'il deviendrait veuf » et qu'il se prendrait de passion pour une » veuve surannée, de basse condition et le » rebut de tout le monde; qu'il l'épouserait et » aurait un tel aveuglement pour elle, qu'elle » le gouvernerait et le mènerait toute sa vie » par le bout du nez. » Le roi s'échappa, suffoquant de rire, et descendit dans son appartement. La première personne qu'il rencontra fut le duc de Créqui, avec lequel il vivait familièrement. Il se hâta de lui raconter mot à mot le discours de la sibylle. Tous deux s'égayèrent à l'envi sur l'ineptie de la sorcière, sur la crédulité de ses dupes et sur le bon tour que le roi lui avait joué, faisant d'ailleurs l'un et l'autre les plus plaisants commentaires sur le sort magnifique qu'elle avait promis au monarque. Mais quand dans la suite la mort de la reine et l'engouement de Louis XIV pour Mme Scarron eurent réalisé une prédiction si absurde, cette scène bouffonne se représenta sans cesse au roi humilié. Il n'osa lever les yeux devant Créqui, évita soigneusement sa présence et ne lui adressa plus ni un mot ni un regard. Ce courtisan ambitieux comprit que son malheur était irréparable; et, précipité au tombeau par le chagrin, il révéla en mourant au pieux Charmel la cause singulière de son martyre. »

CRÉQUI (François DE), maréchal de France, frère du précédent, né vers 1624, mort en 1687. Il fut un des grands capitaines de son temps, servit d'abord dans les guerres de Flandre et de Catalogne, puis contre le prince de Condé, commanda l'armée du Rhin en 1667, couvrit le siége de Lille et prit une part décisive à la défaite du prince de Ligne. En 1669, il fut créé maréchal de France et conquit la Lorraine en moins d'un mois (1670). Ayant par jalousie refusé de servir sous Turenne, il fut exilé (1672), mais reparut bientôt à la tête des armées, commanda en 1675 entre la Sambre et la Meuse, fut surpris et écrasé à Consuebrick par le duc de Lorraine, et se jeta dans Trèves, où il se défendit vaillamment et où il fut fait prisonnier, ayant refusé d'être compris dans la capitulation. En 1677, il eut le commandement de l'armée d'Allemagne, refoula le prince Charles de Lorraine au delà du Rhin, l'empêcha de rentrer en Alsace et hâta par ses succès la conclusion de la paix de Nimègue. En 1687, il battit deux fois l'électeur de Brandebourg et s'empara de Minden et de plusieurs autres places. Sa dernière opération fut la prise de Luxembourg (1687). Il eut Villars pour élève.

CRÉQUI (Louis-Marie, marquis DE), lieutenant général, né en 1705, mort en 1741. On a de lui une *Vie de Catinat* (Amsterdam, 1772, et Paris, 1775).

CRÉQUI (Renée-Caroline DE FROULAY, marquise DE), femme du précédent, née au château de Montflaux en 1714, morte en 1803. Elle fut liée avec les littérateurs et les philosophes du XVIIIe siècle, et occupa une place distinguée parmi les femmes d'esprit de cette époque. C'est sous le couvert de cette spirituelle marquise qu'un homme de lettres interlope, M. Cousen, se disant comte de Courchamps (V. COURCHAMPS), a publié une élucubration de son cru qui a obtenu une certaine vogue et a pu faire illusion pendant quelque temps, sous le titre de *Souvenirs de la marquise de Créqui, de* 1710 *à* 1800 (Paris, 1834-1835, 7 vol. in-8°). Ces *Souvenirs* obtinrent les honneurs d'une seconde édition, que publia le libraire Delloye en 1840 (10 vol. in-18); on y trouve des historiettes piquantes et de jolis cancans, mais ils sont entachés d'un grave péché originel, celui d'être complétement apocryphes, comme nous venons de le dire. Il y règne un genre d'esprit qui est loin d'être celui de la marquise; de plus, il s'y rencontre des inexactitudes et des anachronismes incroyables. Ainsi Mme de Créqui raconte qu'elle a *passé trente ans avec M. de Créqui d'un bonheur sans mélange,* tandis qu'elle devint veuve au bout de trois ans onze mois et dix-huit jours. N'est-ce pas mentir quelque peu au titre de l'œuvre : *Souvenirs?* Quant au style, en voici un échantillon : « Je n'ai rien vu dans les nouveaux romans qui fût aussi *romantique* que cette scène nocturne, et qui fût aussi *pittoresque* surtout. » La scène dont il s'agit se passe dans un couvent. Pour la caractériser en ces termes, il eût fallu que la marquise vécût au moins jusqu'à la fin de la Restauration. Mais le compilateur de toutes ces anecdotes mal assorties n'était pas homme à s'inquiéter de semblables vétilles. Telle fut cependant la crédulité publique à l'égard de cette mystification, qu'un Anglais a composé d'extraits traduits de cet ouvrage un livre intitulé : *Recollections of the eighteenth century from* 1710 *to* 1800. *Translated from the french of the marchioness de Crequy* (1834, 4 vol. in-18).

Ces prétendus *Souvenirs*, grâce à des réclames intéressées, furent pris au sérieux par un grand nombre d'écrivains en France et en Angleterre, et le tome II du *Quarterly Rewiew* (juin 1834) leur consacre un très-long article critique. Les faux matériels y abondent; n'importe, on s'y laissa prendre. M. Viton de Saint-Allais (*Annuaire historique de la noblesse de France*, 1835-1836) s'évertua à prouver qu'ils fourmillent d'erreurs grossières, erreurs qu'il releva avec beaucoup de vivacité et dont la marquise était bien innocente. Tout le monde néanmoins ne prit point le change; M. Beuchot flaira la fraude, et M. Percheron, un des exécuteurs testamentaires de Mme de Créqui, lui vint en aide par une déclaration de laquelle il résultait qu'il avait brûlé lui-même tous les papiers trouvés dans la succession de la marquise, sans en avoir même donné connaissance à la famille. En cela il s'était conformé à la volonté de Mme de Créqui, qui lui avait enjoint de jeter au feu les *lettres, extraits de livres, petites réflexions*, etc., etc., comme inutiles et pouvant présenter des inconvénients. Toutefois une partie de la correspondance de la marquise échappa à cette exécution, et elle constitue aujourd'hui ses véritables mémoires. Il suffit d'y jeter les yeux pour se convaincre une fois de plus que rien n'est d'elle dans les *Souvenirs* audacieusement publiés sous son nom. Cette correspondance a été publiée en 1856 (Pothier, éditeur), sous ce titre : *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan* (1782-1789), mises en ordre et annotées par M. Edouard Fournier, précédées d'une introduction par M. Sainte-Beuve. La marquise de Créqui est tout entière dans ce petit volume. Comme elle babille à plume courante! comme elle raille finement ceci et cela! comme elle juge de haut les événements qui passent! Nous sommes à la veille de la Révolution : l'heure des réformes radicales sonne à toutes les horloges; gentilshommes et bourgeois minent de concert la royauté. Pendant ce temps, Louis XVI s'amuse à courre le chat sur le toit du château de Versailles. Cette chasse singulière, qui était un de ses plus vifs plaisirs, faillit un jour lui coûter cher. La marquise raconte qu'un maçon le rattrapa dégringolant et prêt à se briser le crâne dans la cour de Marbre. « C'était un événement dans ces circonstances, » ajoute-t-elle froidement. Elle parle de tout avec malignité, excepté de religion : l'ancienne amie de d'Alembert et de Rousseau est devenue une catholique fervente. « C'est Pascal qui nous a fait ce larcin-là, » disait Voltaire. Mais sa dévotion ne l'empêche pas de redresser les gens d'église qui ne marchent pas droit. Elle salue ainsi la chute du principal ministre, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse : « Voilà donc ce prêtre sacrilége renvoyé! Ah! le coquin! » Et plus loin, l'élévation au cardinalat du même prélat lui arrache ce cri : « Voilà un scélérat bien décoré! » Loménie méritait ces aménités : il volait de toutes mains et jusque dans le tronc des pauvres. Calonne n'allait pas si loin : il se contenta d'enlever de la caisse de l'Opéra la recette du soir. « Cela sent le fripon, » dit à son sujet la marquise. Sénac de Meilhan, auquel les lettres sont adressées, était, selon les expressions de M. Sainte-Beuve, le La Rochefoucauld de cette nouvelle Mme de la Sablière. M. de Meilhan envoie ses manuscrits et la marquise les lui retourne annotés. Elle dit fort spirituellement : « Je suis si frivole que j'aime le style, et si bête que j'aime la justesse. » Sa correspondance le prouve abondamment. On les lit non-seulement avec plaisir, mais aussi avec fruit. Mme de Créqui est une manière de Saint-Simon en jupons.

CRÉQUIER s. m. (kré-kié — rad. *crèque*). Bot. Nom vulgaire du prunellier ou prunier sauvage.

— Blas. Meuble d'armoiries qui représente une espèce de chandelier à sept branches, et que l'on regarde comme un cerisier sauvage mal dessiné. *Famille de Créqui : d'or, au* CRÉQUIER *de gueules.*

CRÈS s. f. (krèss). Comm. Espèce de toile de lin. ‖ On dit plutôt CRÉE.

CRÈS, fils de Jupiter et de la nymphe Idéa. Il fut, d'après la mythologie grecque, le premier roi de l'île de Crète, à laquelle il donna son nom. Cette île, dans laquelle un grand nombre de dieux et de déesses avaient pris naissance, était célèbre par sa fertilité, ses cent villes, son labyrinthe, les lois de Minos, les cérémonies des curètes et des corybantes, etc.

CRÈS (Jean), typographe français du XVe siècle. Il fut un des premiers qui introduisirent l'imprimerie en Bretagne; il établit des presses à Brehant-Lodéac, où il publia, en 1484, le *Bréviaire des nobles*, le *Trépassement de Notre-Dame*, etc., puis il alla se fixer à Lantenac et y mit au jour une traduction des *Sept psaumes pénitentiaulx;* le *Doctrinal des nouvelles mariées* (1491), etc. « Ces livres, devenus d'une rareté excessive, dit Brunet, sont les plus anciens monuments typographiques des presses bretonnes. »

CRÉSABOUS s. m. (kré-za-bou). Bot. Nom vulgaire du béhen dans l'Auvergne. ‖ On dit aussi CRESSABOUS.

CRESANE s. f. (kre-za-ne). Hortic. Espèce de poire fondante d'un goût délicat. ‖ On dit aussi CRASSANE; V. ce mot.

CRESCENCE, patricien romain. V. CRESCENTIUS.

CRESCENDO adv. (krèss-ain-do, ou à l'italienne krè-chain-do — mot ital. formé du lat. *crescere*, croître). Mus. En renforçant progressivement les sons de la voix ou de l'instrument; ce qui se figure par le signe $<$: *Ce passage doit être exécuté* CRESCENDO.

— Fam. En augmentant : *On en arriva, la population allant toujours* CRESCENDO, *aux théâtres actuels.* (Jaime.) *Les cris des valets et les épithètes bouffonnes allaient toujours* CRESCENDO. (E. Sue.)

— Interjectiv. Aller en augmentant : *Hardi, ferme, poussez,* CRESCENDO! (A. de Musset.)

— s. m. Augmentation progressive des sons de la voix ou des instruments : *La grande scène finale du second acte d'Otello renferme deux* CRESCENDO *magnifiques.* (Castil-Blaze.)

— Par ext. Bruit qui va en grossissant, en augmentant graduellement : *La porte entr'ouverte laissa passer, comme un éclair, un jet de lumière accompagné d'un éclat du* CRESCENDO *de l'orgie et chargé des odeurs d'un festin de premier ordre.* (Balz.) *A travers les hurlements des soufflets, les* CRESCENDO *des marteaux, les sifflements des tours qui faisaient grogner le fer, Raphaël arriva dans une grande pièce propre et bien aérée.* (Balz.)

— Fig. Ce qui croît, ce qui augmente : *La calomnie grandit et devient peu à peu un* CRESCENDO *public, un chorus universel de haine et de proscription.* (Beaumarch.)

— **Antonymes**. Decrescendo, minuendo.

— **Encycl.** On a fait du mot *crescendo* un terme musical généralement adopté, et dont la présence sous un passage quelconque indique qu'il faut enfler, augmenter le son graduellement, après l'avoir pris avec douceur pour le conduire jusqu'au *forte*, qui est marqué par la lettre F, ou jusqu'au *fortissimo*, qui est marqué par deux FF. Quelquefois le *crescendo* n'est que passager, et alors on l'indique par son abréviation *cres.*, ou par le signe suivant $<$, dont la forme est très-significative. D'autres fois, le *crescendo* est prolongé; alors on inscrit le mot plusieurs fois en l'espaçant sous l'ensemble du dessin musical qu'il doit embrasser. Dans ce dernier cas, et lorsque la gradation est bien ménagée, par exemple dans une péroraison d'ouverture, dans un allegro de symphonie ou dans un finale d'opéra, l'effet en est immanquable, prodigieux et d'une puissance extraordinaire. Au théâtre, quand une phrase dramatique a été prise tout d'abord dans les dernières limites du pianissimo, qu'elle suit successivement tous les degrés d'augmentation du son, et que le développement graduel, l'intensité croissante de ce son viennent se couronner dans un tutti éclatant, formidable, majestueux, de voix et d'instruments, l'émotion envahit l'âme de l'auditeur, qui éprouve une de ces jouissances pures, complètes et sans mélange qu'on ne rencontre que dans le domaine des arts, et particulièrement de l'art musical. Qu'on se rappelle, pour s'en faire une idée, les admirables finales de *Semiramide*, de la *Gazza ladra* et du *Barbier de Séville*, de Rossini; de la *Norma*, de la *Sonnambula*, de Bellini; de *Poliuto*, de *Lucia di Lamermoor*, de Donizetti, et bien d'autres. La plupart des ouvertures d'opéra finissent par un *crescendo*, et il en est dont la terminaison est d'une splendeur, d'un éclat exceptionnel, entre autres celles du *Jeune Henri* de Méhul, de *Guillaume Tell* de Rossini, de la *Muette de Portici* de M. Auber, des *Francs juges* et du *Carnaval romain* de Berlioz, etc., etc.

Nous avons dit que le *crescendo* est parfois passager; souvent il ne constitue qu'une simple nuance d'une délicatesse extrême, et d'ailleurs il est toujours relatif au caractère particulier du passage sous lequel il est inscrit. S'il se présente dans un tutti, au milieu d'un *forte*, il doit acquérir une grande intensité; si, au contraire, il est marqué dans un piano, il se réduit à une simple inflexion du son. On le voit quelquefois placé sous un petit trait, un agrément d'exécution, un groupe de notes peu nombreuses, parfois même sous une seule note de quelque durée; dans ce cas, il est d'ordinaire presque immédiatement suivi de son signe contraire $>$, et l'ensemble des deux signes produit la figure suivante $<>$. On comprend qu'alors il doit être réduit à de très-minces proportions, atteindre à peine le mezzo-forte, et revenir rapidement au piano et au pianissimo.

Le *crescendo* a donné lieu à un ouvrage dramatique. Cherubini a composé un opéra-comique en un acte, intitulé le *Crescendo*, qui fut représenté au théâtre de l'Opéra-Comique le 1er septembre 1810.

CRESCENS, philosophe grec de l'école cynique, né à Mégalopolis (Arcadie), vivait au IIe siècle de notre ère. Il acquit un triste renom par ses débauches et par sa haine contre les chrétiens, excita Marc-Aurèle à les persécuter, dénonça saint Justin, qui avait écrit contre lui sa seconde *Apologie*, et causa la mort de plusieurs martyrs.

CRESCENTIE s. f. (kré-sain-sî — de *Crescentji*, agron. ital.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des bignoniacées, type de la tribu des crescentiées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent dans l'Amérique tropicale : *La* CRESCENTIE *cujète est employée avec succès par les indigènes contre une foule de maladies.* (C. Lemaire.)

CRESCENTIÉ, ÉE adj. (kré-sain-si-é). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à la crescentie. ‖ On dit aussi CRESCENTIACÉ et CRESCENTINÉ.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des bignoniacées, ayant pour type le genre crescentie, et élevée par quelques auteurs au rang de famille distincte. ‖ On dit aussi CRESCENTIACÉES et CRESCENTINÉES.

CRESCENTINI (Girolamo), célèbre chanteur italien, né près d'Urbin en 1766, mort à Naples en 1846. Il débuta au théâtre en 1788, et se fit entendre à Rome, à Vérone, à Padoue, à Venise, à Vienne, à Livourne et dans d'autres grandes villes. Ce sopraniste inimitable chantait à la cour de Vienne depuis un an en compagnie de Mme Grassini, lorsque Napoléon recruta à Dresde et forma lui-même son régiment de chanteurs italiens en 1806. Engagé pour le théâtre des Tuileries aux appointements de 24,000 fr., Crescentini y tint le premier rang jusqu'en 1812, époque à laquelle il termina sa carrière théâtrale. *Julio Sabino, Sémiramis,* et surtout *Numa Pompilio, Cleopatra, Didone, I Baccanti*, ces quatre partitions écrites pour le théâtre de la cour, par son directeur Paër, lui ont valu d'éclatants succès, ainsi que *Pigmaglione* de Cherubini (rôle de Pygmalion), *Gli Orazzi e Curiazzi* de Cimarosa; mais son triomphe a été le Roméo de *Romeo e Giulietta* de Zingarelli. Si l'on en croit Castil-Blaze, Crescentini, dans ce rôle, fut la merveille de l'époque : « Jamais le sublime du chant et de l'art dramatique n'arrivèrent à ce degré de perfection. Un tel résultat est maintenant impossible. L'entrée de Roméo, sa prière au troisième acte, ses cris de désespoir, *Ombra adorata aspetta*, tout cela fut d'un effet saisissant, au point que Napoléon et toute l'assistance fondirent en larmes. » Les larmes de Napoléon nous paraissent ici un peu sujettes à caution; quoi qu'il en soit, Crescentini recevait le lendemain de la représentation (1808) la décoration de la Couronne de fer. A ce propos, on lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène :* « Dans mon système de mêler tous les genres de mérite et de leur donner à tous une seule et même récompense, j'eus la pensée de donner la croix de la Légion d'honneur à Talma. Toutefois je m'arrêtai devant le caprice de nos mœurs, le ridicule de nos préjugés, et je voulus au préalable faire un essai perdu, sans conséquence : je donnai la Couronne de fer à Crescentini. La décoration était étrangère, la personne aussi, l'acte devait être moins aperçu et ne pouvait compromettre l'autorité, tout au plus pouvait-il lui attirer quelques mauvaises plaisanteries. Eh bien! voyez pourtant quel est l'empire de l'opinion et sa nature : je distribuais des sceptres à mon gré, l'on s'empressait de venir se courber devant eux, et je n'aurais pas eu le pouvoir de donner avec succès un simple ruban! Mon essai tourna très-mal. Il fit grand bruit dans Paris; il emporta l'anathème de tous les salons; la malveillance s'en donna à cœur joie et fit des merveilles. Pourtant, dans une des brillantes soirées du faubourg Saint-Germain, l'indignation que cette mesure avait suscitée se noya dans un bon mot : « C'était une abomination, » disait un beau parleur; une horreur, une vé» ritable profanation. Et quel pouvait être le » titre d'un Crescentini? » s'écriait-il. Sur quoi la belle Grassini, se levant majestueusement de son siége, lui répliqua du geste et du ton le plus théâtral : « Et sa *blessoure*, monsieur, » pourquoi la comptez-vous? » Ce fut alors un tel brouhaha de joie, d'applaudissements, que la pauvre Grassini se trouva fort embarrassée de son succès. » Le mot de la Grassini se comprendra sans doute, sans que nous ayons besoin d'expliquer la nature de la *blessoure* de Crescentini, quand nous aurons dit qu'il s'agit d'un sopraniste italien, le dernier castrat qui, avec Velluti, son contemporain, ait joui d'une brillante renommée.

Crescentini, qui se faisait appeler le *chevalier* Crescentini, titre auquel il attachait une importance ridicule, avait reçu de l'empereur une épée à fourreau d'argent, à poignée taillée en pointes de diamants, vrai bijou de toilette destiné à compléter le grand costume de cour du *primo virtuoso*. Dès que le vaniteux chanteur se vit en possession de cette arme, il ne songea plus qu'à en faire parade. Le directeur de la scène eut toutes les peines du monde à l'empêcher de paraître le soir même, sur le théâtre des Tuileries, dans son rôle de Curiazzio, les flancs ceints de cette épée. En vain lui disait-on que l'amant de Camille n'avait jamais porté jusqu'à ce jour au baudrier que le glaive antique, il insistait et tout colère s'écriait : *Il s'azit d'oun regalo di soua mazesté.* A titre de dédommagement, on permit à ce grand enfant, dont un immense talent pouvait seul faire oublier les ridicules, de paraître avec des moustaches : « *Ebbene!* s'écria-t-il enchanté de cette victoire, *zé mettrai* des paillettes sur mes moustaches. » Ce fameux virtuose a écrit un recueil remarquable de vocalises et quelques morceaux de chant. On a affirmé qu'il avait composé l'air : *Ombra adorata* du troisième acte de *Romeo e Giulietta;* mais c'est la prière de Roméo qu'il a faite, ainsi qu'un grand nombre d'ariettes. Comme tous les sopranistes à voix artificielle (qui disparurent de la scène avec leur dernier représentant, Velluti, en 1829), le chevalier Crescentini était d'une insolence extrême; mais, comme eux aussi, cet ingénieux et excellent musicien donnait aux mélodies une valeur d'exécution bien au-dessus de l'œuvre du compositeur, se laissant aller souvent au gré de son inspiration. Sa voix s'altérant sous le climat de Paris, il se retira à Naples, où il fut nommé professeur au Conservatoire. Crescentini a été surnommé l'*Orphée italien.*

CRESCENTINO, ville du royaume d'Italie, province et à 31 kilom. S.-O. de Verceil, près du confluent de la Dora-Baltea et du Pô; 5,000 hab. Abbaye de Saint-Gennaro, fondée au VIIIe siècle.

CRESCENTIUS, patrice romain du Xe siècle, qui fut le chef du parti italien contre les Allemands et les papes. Placé à la tête du gouvernement vers 980, avec le titre de consul, il fit étrangler le pape Benoît VI, domina Boniface VII et Jean XV, et exerça en réalité la puissance temporelle dans Rome jusqu'en 996. L'empereur Othon III le chassa et plaça sur le trône pontifical son propre cousin Brunon, qui prit le nom de Grégoire V. Mais à peine Othon avait-il quitté Rome, que Crescentius y rentra, chassa à son tour le pontife allemand, fit alliance avec l'empereur de Constantinople, couronna l'évêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI, et garda pour lui-même la puissance politique. Le retour de l'empereur mit fin à cet état de choses. Assiégé dans le château Saint-Ange, Crescentius capitula à des conditions honorables, mais n'en fut pas moins mis à mort (998). Sa femme fut livrée aux soldats allemands. On rapporte qu'elle empoisonna Othon quelques années après. Suivant l'historien contemporain Ditmar de Mersebourg, Othon serait mort de la rougeole.

CRESCENZI (Pierre), en latin **De Crescentiis**, agronome italien, né à Bologne en 1230, mort en 1320. Il étudia la philosophie, la médecine, les sciences naturelles et le droit, s'éloigna de Bologne en proie aux factions vers 1274, parcourut l'Italie en remplissant les fonctions d'assesseur auprès de divers podestats, rentra dans sa cité vers 1304, et y composa son *Traité d'économie rurale* (*Opus ruralium commodorum*, lib. XII), fruit de l'étude des anciens et d'une longue pratique exempte de beaucoup de préjugés qui étaient encore en faveur près de trois siècles plus tard. Crescenzi est à juste titre considéré comme le restaurateur de la science agronomique en Italie. Son *Traité*, publié pour la première fois à Augsbourg (1471, in-fol.), fut traduit en français, par ordre de Charles V, en 1373. L'édition princeps de cette version est de 1486 (in-fol.).

CRESCENZI (Jean-Baptiste), peintre et architecte italien, né à Rome en 1595, mort à Madrid en 1660. Il était surintendant des travaux d'art qui s'exécutaient à Rome lorsque le cardinal Zapatæ l'emmena en Espagne, où il fut en grande faveur auprès des rois Philippe III et Philippe IV. Il dressa pour ce dernier monarque les plans sur lesquels fut construite la chapelle sépulcrale de l'Escurial nommée *Panthéon*. Il fut comblé de faveurs pour ce travail et nommé grand d'Espagne et marquis de la Torre. Comme peintre, il a particulièrement réussi dans le genre des fleurs.

CRESCENZI, CRESCENZIO ou **CRESCENZO** (Nicolas), médecin italien, né à Naples, florissait dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il combattit vivement l'emploi des remèdes échauffants, dont on faisait alors un grand abus dans le traitement des fièvres, et employa les rafraîchissants, surtout l'eau froide ou glacée, dont il était grand partisan. On a de lui : *Tractatus physico-medicus* (Naples, 1711, in-4°); *Raggionamenti intorno alla nuova medicina dell' acqua* (1727, in-4°).

CRESCI (Jean-François), calligraphe italien, né à Milan au XVIe siècle. Il porta à un haut point de perfection l'art calligraphique, et fut, dit-on, l'inventeur de l'écriture appelée en Italie *cancelleresca* (de chancellerie). Sa réputation le fit appeler à Rome, où Pie V le nomma officier de son palais et écrivain de la chapelle pontificale. Il retourna à Milan après la mort de ce pontife. Outre *Il perfetto scrittore*, qu'il publia à Rome (1560, in-4°), on a de lui : *Idea, con le circonstanze naturali, che a quella si ricercano por possedere legittimamente l'arte maggiore e minore dello scrivere* (Milan, 1622); *Caratteri ed esempi* (1638, in-8°).

CRESCIMBENI (Jean-Marie), poëte et littérateur italien, né à Macerata en 1663, mort en 1728. Il fonda à Rome, en 1690, l'Académie des Arcades, dont il fut nommé *custode*. Déjà connu par divers ouvrages, il fut également admis dans les trois académies de Florence, entra dans les ordres et obtint de Clément XI et de Benoît XII divers bénéfices. Comme littérateur, il jouit de son vivant d'une réputation dont le temps a un peu diminué l'éclat. Il écrivait d'ailleurs la langue toscane avec beaucoup d'élégance et de pureté. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la poésie italienne* (Rome, 1698, in-4°); c'est un livre classique, malgré ses défauts, et plein de recherches sur les premiers temps de la poésie italienne; *Vies des poëtes provençaux* (1722), traduites du français; *Vies des plus illustres Arcadiens* (1708, in-4°); *Histoires de diverses églises de Rome;* des *Rimes*, des pastorales, des traductions, etc.

CRÉSEAU s. m. (kré-zo). Comm. Sorte de serge à deux envers et couverte de poils des deux côtés, dont on faisait autrefois usage pour la confection des vêtements. C'était une étoffe de laine d'origine anglaise, dont le Kentshire était le principal centre de production, mais que l'on fabriquait aussi dans plusieurs parties du continent, principalement en France et en Hollande.

CRÉSÉIDE s. f. (kré-zé-i-de). Numismat. Monnaie frappée par Crésus, roi de Lydie.

CRÉSÉIS s. m. (krè-zé-iss). Moll. Genre détaché du genre cléodore.

CRÉSIEU s. m. (kré-zieu). Petite lampe dont se servent les villageois et surtout les montagnards du Dauphiné, et qu'ils suspendent ordinairement devant la cheminée.

CRÉSILAS et non **CTÉSILAS**, statuaire grec du Ve siècle av. J.-C. On admirait ses statues de *Périclès* et de l'*Amazone blessée*. Son chef-d'œuvre était un *Guerrier expirant*, « dans lequel, dit Pline, on pouvait distinguer ce qui restait de vigueur au blessé. » Ces quelques mots ont paru aux critiques les plus compétents s'appliquer avec justesse à l'admirable antique désigné mal à propos sous le nom du *Gladiateur mourant*.

CRESMEAU s. m. (krè-smo — du *saint-chrême*). Bonnet ou béguin que l'on met sur la tête de l'enfant après le baptême.

CRÉSOL s. m. (kré-zol). Syn. de PHÉNOL CRÉSYLIQUE. V. CRÉSYLIQUE.

CRESOL (Louis), jésuite et littérateur français, né en 1568 près de Tréguier (Côtes-du-Nord), mort en 1634. Il se livra à l'enseignement, puis devint secrétaire du général de son ordre, à Rome. Ses principaux écrits sont : *Theatrum veterum rhetorum* (Paris, 1620, in-8°); *Mystagogus, seu de sacrorum hominum disciplina* (1629, in-fol.).

CRÉSON s. m. (kré-zon). Techn. Bois refendu au coutre.

CRÉSOTIQUE adj. (kré-zo-ti-ke). Chim. Se dit d'un acide obtenu à l'aide du crésol ou phénol crésylique.

— **Encycl.** L'acide *crésotique* répond à la formule

$$^{8}O^{3} = \left.\begin{matrix} C^{8}H\ C^{8}H^{6}O'' \\ H^{2} \end{matrix}\right\} O^{2}.$$

C'est un homologue de l'acide salicylique. Il a été obtenu par MM. Kolbe et Lautemann. Pour le préparer, ces chimistes font dissoudre du sodium dans du crésol aussi pur que possible, et dirigent en même temps un courant d'anhydride carbonique bien sec. Ils chauffent en même temps pour maintenir plus longtemps la masse à l'état de fluidité. D'après les expériences de M. Naquet sur l'acide thymotique, homologue de celui que nous étudions en ce moment, et qui se prépare par le même procédé en partant du thymol (V. THYMOTIQUE, ACIDE et THYMOL), il est probable que l'on obtiendrait de meilleurs résultats, si au lieu de dissoudre le sodium dans de l'hydrate de crésyle pur, on le dissolvait dans un mélange de ce corps et d'un hydrocarbure, pour éloigner le moment où la masse se solidifie. Quoi qu'il en soit, lorsque la masse est devenue assez visqueuse pour que le sodium cesse de s'y dissoudre et l'anhydride carbonique de la traverser, on la traite par l'eau chargée d'acide acétique ou chlorhydrique. Le crésol indécomposé vient à la surface et tient en dissolution la plus grande partie de l'acide formé, tandis que l'autre partie de cet acide reste dissoute dans l'eau acidulée. On sépare les deux couches de liquide; on sature la couche aqueuse par l'ammoniaque et l'on agite à plusieurs reprises la couche huileuse avec une solution de carbonate d'ammoniaque, qui dissout l'acide *crésotique* et laisse le crésol. Ces eaux de lavage sont réunies à la liqueur acide que l'on a saturée et fortement évaporée. On les décompose ensuite par l'acide acétique ou par l'acide chlorhydrique et on les laisse refroidir. L'acide *crésotique* se dépose alors en cristaux. On le sépare en agitant avec de l'éther, à plusieurs reprises, la liqueur qui le contient, décantant et évaporant l'éther. Ainsi produit, il est cependant encore coloré et impur. On pourrait le purifier, soit par des cristallisations dans l'eau bouillante, soit en le distillant avec de l'eau, soit en le soumettant à une série de pressions entre des doubles de papier buvard, et de cristallisations alternatives dans l'alcool. L'acide *crésotique* résulte de la fixation d'une molécule d'anhydride carbonique sur une molécule d'hydrate de crésyle. On a, en effet :

C^7H^8O	+	CO^2	=	$C^8H^8O^3$
Hydrate de crésyle.		Anhydride carbonique.		Acide *crésotique.*

L'acide *crésotique* est peu soluble dans l'eau, qui le dissout cependant mieux à chaud qu'à froid. Il se dissout très-facilement dans l'alcool et l'éther. Il fond à 143° et se solidifie à 144°. Mêlé à l'acide salicylique, qui fond à 159°, il donne un mélange dont le point de fusion est situé plus bas que celui de chacun des acides mélangés. Ainsi quand le mélange renferme 1 partie d'acide *crésotique* et 4 d'acide salicylique, il fond à 139°.

L'acide *crésotique* colore les persels de fer en violet foncé. Distillé seul et surtout chauffé avec un excès de baryte, il se résout en anhydride carbonique et en alcool crésylique.

CRÉSOXACÉTIQUE (kré-zo-ksa-sé-ti-ke). Chim. Se dit d'un acide qui prend naissance, selon Heintz, lorsqu'on fait agir l'acide chloracétique sur le crésylate de sodium.

— **Encycl.** Cet acide a pour formule $C^9H^{10}O^3$; il forme un sel de cuivre vert et peu soluble dans l'eau, qui répond à la formule

$$(C^9H^9O^3)^2Cu'' + 2Aq.$$

La formation de l'acide *crésoxacétique* est exprimée par l'équation

C^7H^7NaO	+	$C^2H^3ClO^2$	=	$NaCl$	+	$C^9H^{10}O^3$
Crésylate de sodium.		Acide chloracétique.		Chlorure sodique.		Acide *crésoxacétique.*

CRESPEL (Emmanuel), missionnaire flamand du XVIIIe siècle. Il entra dans l'ordre des récollets, se rendit dans l'Amérique du Nord en 1724, et y exerça les fonctions sacerdotales. De retour en France, en 1738, il fut nommé aumônier dans l'armée du maréchal de Maillebois. Crespel a laissé : *Voyage au nouveau monde et histoire intéressante du naufrage du P. Crespel* (Amsterdam, Paris, 1757, in-12).

CRESPEL-DELLISSE (Louis-François-Xavier-Joseph), industriel français, né à Lille en 1789. Lorsque, sous l'Empire, la domination absolue de l'Angleterre sur toutes les mers empêcha le sucre colonial d'arriver en France, et qu'on songea sérieusement à le remplacer par celui que la betterave pouvait fournir, M. Crespel-Dellisse fonda dans sa ville natale (1810), avec MM. Dellisse et Passy, la première fabrique de sucre indigène qu'ait possédée notre pays. Il employa à la fabrication des prisonniers de guerre espagnols qui avaient été à Cuba, obtint la première année 400 kilogr. de sucre brut, porta, dès l'année suivante, à 10,000 kilogr. le chiffre de ses produits, et tandis que la plupart des fabriques de sucre indigène périssaient avec l'Empire, il traversa heureusement la crise et soutint la lutte avec le sucre de canne, grâce aux améliorations qu'il ne cessa d'apporter dans la fabrication. Bien plus, M. Crespel-Dellisse étendit bientôt considérablement son industrie; il l'introduisit à Arras, puis successivement dans les départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, et créa dix-neuf établissements agricoles, qui fournissaient la betterave nécessaire à sept usines de fabrication, dépendant de la raffinerie centrale d'Arras, où il a également établi un atelier général de construction pour le matériel des usines. Dès 1824, le comte Chaptal proclamait, dans un rapport, M. Crespel-Dellisse le premier entre les producteurs de sucre français, et la Société d'encouragement pour l'industrie nationale confirmait ce témoignage en lui décernant la grande médaille d'or. Chaque année, M. Crespel-Dellisse fournissait au commerce des produits pour une somme d'environ 4 millions.

Crespel-Dellisse (MONUMENT DE), à Arras. Ce monument, élevé à la mémoire de l'introducteur en France de l'industrie sucrière, et exécuté par M. Cugnot, se compose d'une colonne dorique surmontée du buste de Crespel; au pied sont deux statues de bronze qui se donnent la main. L'une, qui représente l'*Agriculture*, a les bras nus et tient une faucille; l'autre, armée de l'instrument avec lequel on remue la mélasse, représente l'*Industrie*. Des mains réunies des deux figures s'élève une palme dont l'extrémité atteint le haut du monument. « Cet ouvrage a du mérite, a dit M. Ch. Clément (*Débats*); le buste, en particulier, est bien compris et étudié avec un très-grand soin. » Ce monument a été exposé au Salon de 1869.

CRESPELÉ, ÉE adj. (krè-spe-lé — du lat. *crispus*, frisé). Crêpé, frisé : *Il semble que ces gracieuses jeunes filles doivent au voisinage des pays alpins l'or* CRESPELÉ *de leurs cheveux.* (Gér. de Nerv.) *Elle porte les cheveux à la Marie-Stuart et* CRESPELÉS *à l'antique.* (Monselet.)

Tes cheveux *crespelés*, qu'une tresse sépare,
Tombent en noirs anneaux qui baisent ton bras nu.
H. CANTEL.

CRESPET (Pierre), religieux célestin français, né à Sens en 1543, mort en 1594. Il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, se signala par ses attaques contre le Béarnais; puis, après la fin de la guerre civile, devint prieur d'un couvent dans le Vivarais. Ses principaux écrits sont : la *Pomme de grenade mystique* (Paris, 1586); *Deux livres de la haine de Satan et malins esprits contre l'homme* (1590, in-8°).

Cresphonte (LE), célèbre tragédie d'Euripide, malheureusement perdue, et dont le sujet était le même que celui de la *Mérope* de Voltaire. Tous les témoignages des anciens (V. Aristote, *Poétique*, ch. XIV; Plutarque, *De l'usage des viandes*, II, V; Hygin, *Fables* CXXXVII, CLXXXIV) nous laissent entendre que cette pièce était une des plus admirées de tout le théâtre d'Euripide. Voici comment Voltaire parle de ce drame célèbre, dans sa lettre à Maffei, en tête de sa *Mérope :* « Aristote, dit-il, cet esprit si étendu, si juste et si éclairé dans les choses qui étaient alors à la portée de l'esprit humain, Aristote, dans sa *Poétique* immortelle, ne balance pas à dire que la reconnaissance de Mérope et de son fils était le moment le plus intéressant de toute la scène grecque. Il donnait à ce coup de théâtre la préférence sur tous les autres. Plutarque dit que les Grecs, ce peuple si sensible, frémissaient de crainte que le vieillard qui devait arrêter le bras de Mérope n'arrivât pas assez tôt. Cette pièce, qu'on jouait de son temps et dont il nous reste très-peu de fragments *lui paraissait la plus touchante de toutes les tragédies d'Euripide.* » Comparez Lessing, *Dramaturgie*, p. 184 de la traduction française, édition de 1785.

Cresphonte, tragédie latine d'Ennius, aujourd'hui perdue, et qui était peut-être une imitation de la pièce d'Euripide du même nom. Mais, dit Ribbeck, il ne faut pas accepter trop volontiers cette conjecture plus séduisante que fondée. Lucilius, en effet, dans Aulu-Gelle (VII, 3) fait allusion au *Cresphonte* d'Euripide sans parler de l'imitateur latin. Un passage de Cicéron (*Tusculanes*, I, 48, 115) fait aussi allusion à la même pièce grecque, et nous en conserve cinq vers, sans la moindre mention de la tragédie homonyme d'Ennius. Quel était le sujet du *Cresphonte* latin? Il est difficile de le dire, car tout ce qui nous reste de la pièce se réduit à huit petits fragments, qui forment ensemble seize vers plus ou moins mutilés. Rien n'est plus digne d'admiration que la patience des savants français et allemands qui s'efforcent de donner un sens à ces lambeaux de poésie, *disjecti membra poetæ*, et qui veulent, à l'aide de si faibles débris, reconstituer la pièce entière. Essayons de suivre, mais de loin seulement, les minutieuses recherches auxquelles les doctes éditeurs des vieux poëtes latins se sont ardemment livrés.

Voici, en somme, le sens qu'ils attribuent aux principaux fragments du *Cresphonte*. Dans le fragment III (édition Ribbeck), le poëte nous faisait assister à un dialogue entre Cypselus et Mérope; Mérope reproche à son père de lui avoir fait épouser Cresphonte pour la contraindre ensuite à le quitter.

Injuria abs te afficior indigna, pater,
Nam si improbum esse Cresphontem existimaveras,
Cur me huic locabas nuptiis? Sin est probus,
Cur talem invitam invitum cogis linquere?

Le dilemme est fort régulier, et pourtant Cypselus en sort :

. . . . *Duxi probum.*
Erravi. Post cognovi, et fugio cognitum.

Ainsi le vieillard voulait faire épouser Polyphonte à sa fille, et lui ordonnait de quitter son premier mari Cresphonte, personnage sympathique et intéressant de la pièce. On a vu le refus de Mérope. Un autre fragment (VII) nous laisse deviner que Cresphonte était assassiné pendant une cérémonie. Et enfin dans le dernier fragment (VIII), Mérope, forcée sans doute d'épouser Polyphonte, se lamente de n'avoir pas même obtenu le droit de rendre les derniers devoirs à son malheureux époux :

Neque terram injicere neque cruenta convestire corpora
Mihi licuit, nec miseræ lavere lacrimæ salsum sanguinem!

C'est par allusion à cette pièce que Quintilien, si nous en croyons un savant moderne, a dit quelque part : *Sit Merope in tragœdia tristis, atrox Medea, attonitus Ajax, truculentus Hercules* (*Inst. orat.* IX, 3, 73). V. sur le Cresphonte d'Ennius : Ribbeck, *Tragicorum latinorum reliquiæ* (Leipzig, 1852); Wahlen, *Quæstiones ennianæ* (Leipzig, 1854).

CRESPI (Jean-Baptiste), peintre italien, dit le Cerano, du lieu où il naquit en 1557. Il fut chargé par le cardinal Frédéric Borromée de diriger l'Académie de Milan. Ses plus belles productions sont : le *Baptême de saint Au-*